

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
1.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

OBJET : SA d'HLM Vilogia : aides départementales à la réhabilitation énergétique de 418 logements locatifs sociaux et à la création d'un espace intergénérationnel au sein de la résidence "La Gavotte-Peyret" à Septèmes-les-Vallons.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement et de Madame la déléguée à la Politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la SA d'HLM Vilogia, dont le siège social est domicilié 74 rue Jean Jaurès - CS 10430 - 59664 Villeneuve d'Ascq Cedex, projette un vaste programme de travaux. Ce programme est destiné à la réhabilitation énergétique de 418 logements locatifs sociaux, à l'amélioration du confort des appartements et des parties communes, ainsi qu'à la création d'un espace intergénérationnel au sein de la résidence "La Gavotte-Peyret" à Septèmes-les-Vallons.

Pour ce faire, la SA d'HLM Vilogia sollicite les subventions suivantes :

- au titre de la réhabilitation énergétique prévue sur les crédits logement : 999.012 € soit 15 % du coût prévisionnel TTC des travaux d'économie d'énergie qui s'élève à 6.660.079 €;
- au titre des espaces extérieurs prévus sur les crédits politique de la ville : 75.000 € soit 19,23 % du coût prévisionnel TTC qui s'élève à 390.000 €

Or, suite à l'étude des dossiers, il est proposé d'octroyer :

- pour la réhabilitation énergétique : 992.384 € soit 15 % du coût prévisionnel éligible des travaux d'économie d'énergie ramené à 6.615.895 €
- pour la création d'un espace intergénérationnel, la proposition est identique à la demande soit 75.000 € représentant 19,23 % du coût prévisionnel TTC de 390.000 €

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexes I à IV.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à la SA d'HLM Vilogia pour la réhabilitation énergétique de 418 logements locatifs sociaux et pour la création d'un espace intergénérationnel au sein de la résidence "La Gavotte-Peyret" à Septèmes-les-Vallons, des subventions suivantes :
 - < sur les crédits logement : 992.384 € sur un coût prévisionnel éligible TTC de 6.615.895 €;
 - < sur les crédits politique de la ville : 75.000 € sur un coût prévisionnel TTC de 390.000 €
- m'autoriser à signer les conventions de mise en œuvre de ces aides.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL